

LE PLU, C'EST QUOI ? ON EN EST OÙ ?

Le Plan Local d'Urbanisme:

- document **communal**
- qui définit un **projet global** d'aménagement et d'urbanisme pour la décennie à venir
- qui fixe les **règles** d'aménagement, de construction et d'utilisation des sols
- en respectant les principes du **développement durable**

Code de l'urbanisme

*Code de l'Urbanisme
Lois : Montagne, Grenelle, ALUR, ...*

*SCoT
Vallée de la
Drôme aval*

**PLU
de Saillans**

Diagnostic

Projet
d'Aménagement
et de
Développement
Durables

Règles :
zonage,
règlement,
OAP

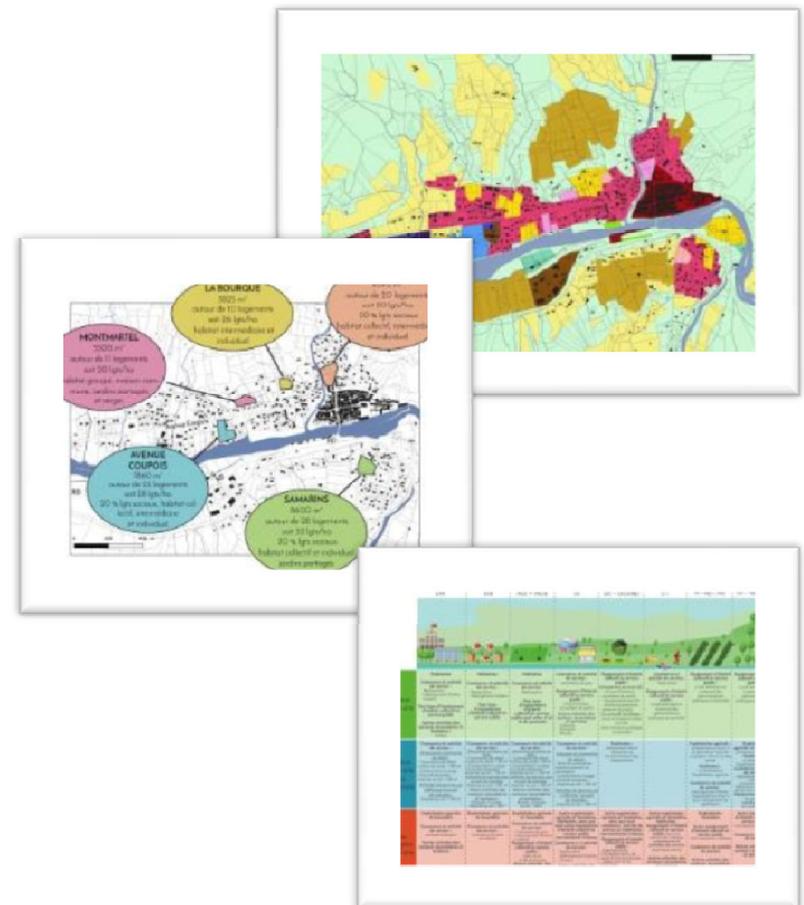
Validation
avis
administratif &
enquête
publique

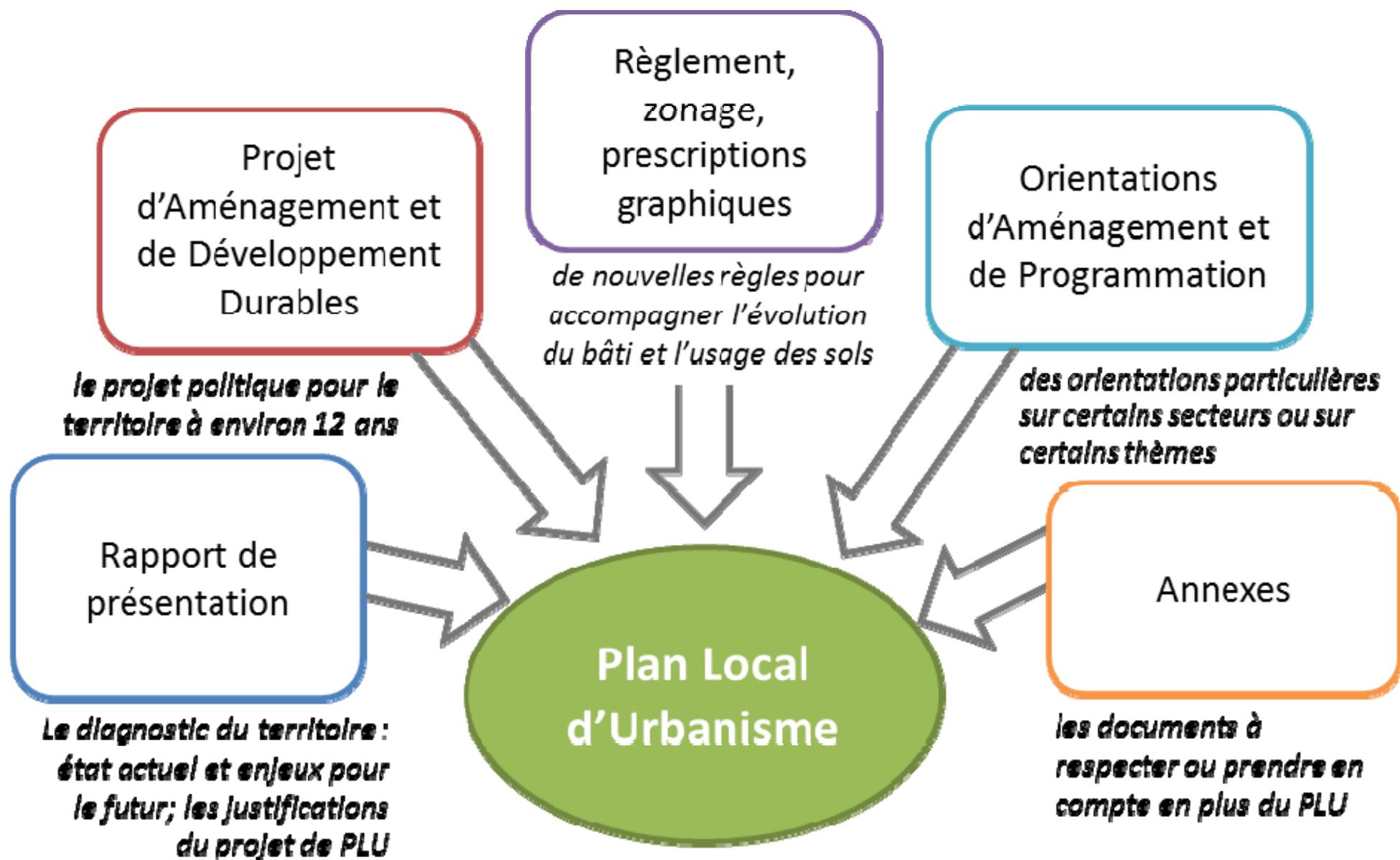
LE PROJET DE PLU

5 objectifs (PADD)

Zonage,
Règlement, OAP

- Maîtriser l'habitat pour un village accueillant et à taille humaine
- Conforter le dynamisme et l'attractivité de la commune
- Favoriser une vie quotidienne de proximité, conviviale, solidaire et destinée à toutes les générations
- Dynamiser et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune
- S'engager dans la transition écologique et énergétique





OBJECTIFS D'URBANISATION

*Loi
ALUR*

ScOT

accueillir de
nouveaux habitants

préserver les espaces agricoles
et naturels en modérant la
consommation de terres

3,49 ha en extension pour l'habitat
+ 3,15 hectares(ha) dans l'enveloppe urbaine
= **6,64 ha pour la création de logements**
+ 0,25 pour les équipements publics
+ 0,65 pour les activités économiques

296 habitants
en plus d'ici 2031
154 logements
au maximum

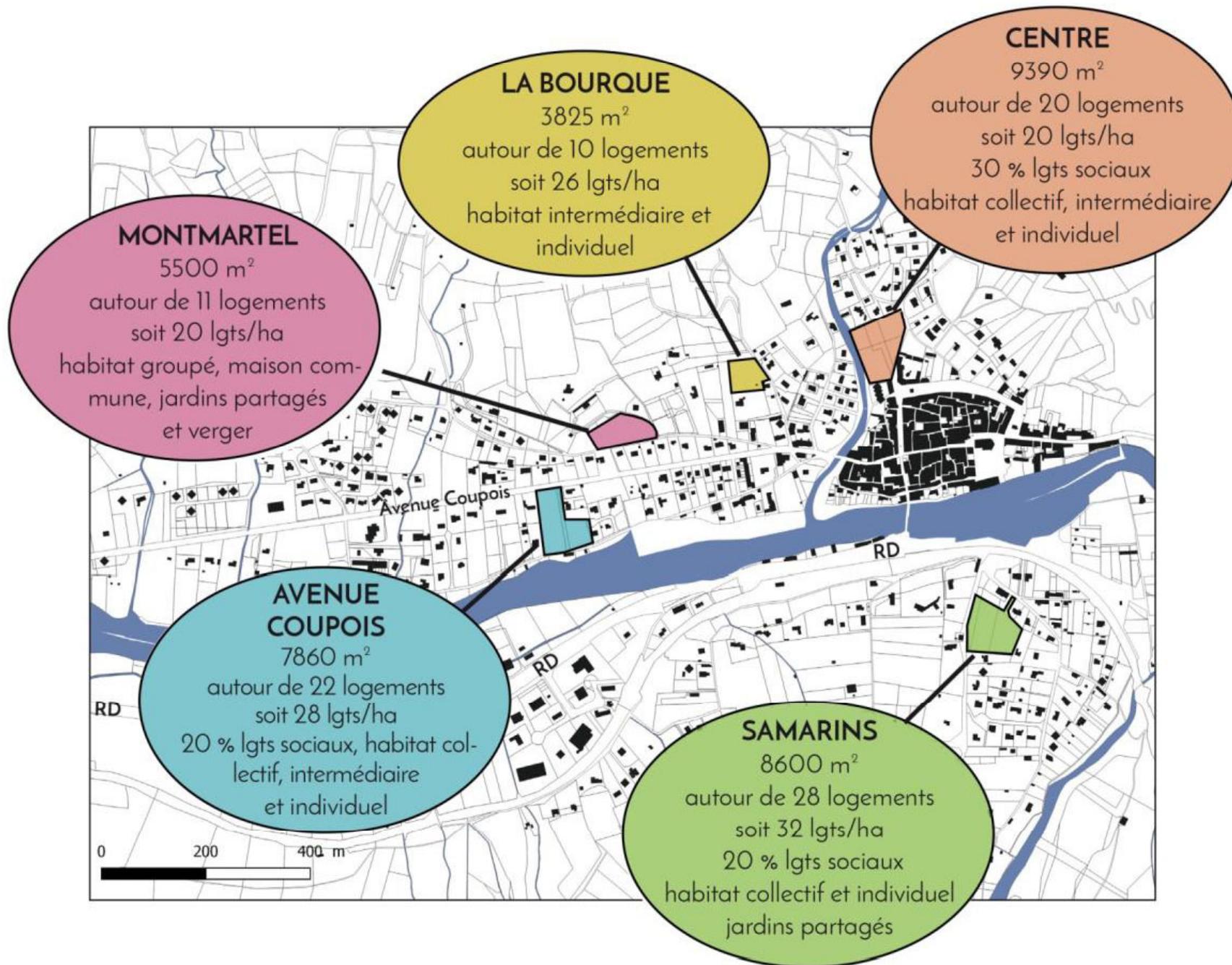
un développement
équilibré de la commune

+ 1,67
% chaque
année

en moyenne
20 logements
par hectare

densifier l'habitat

*Doctrine
Drôme*

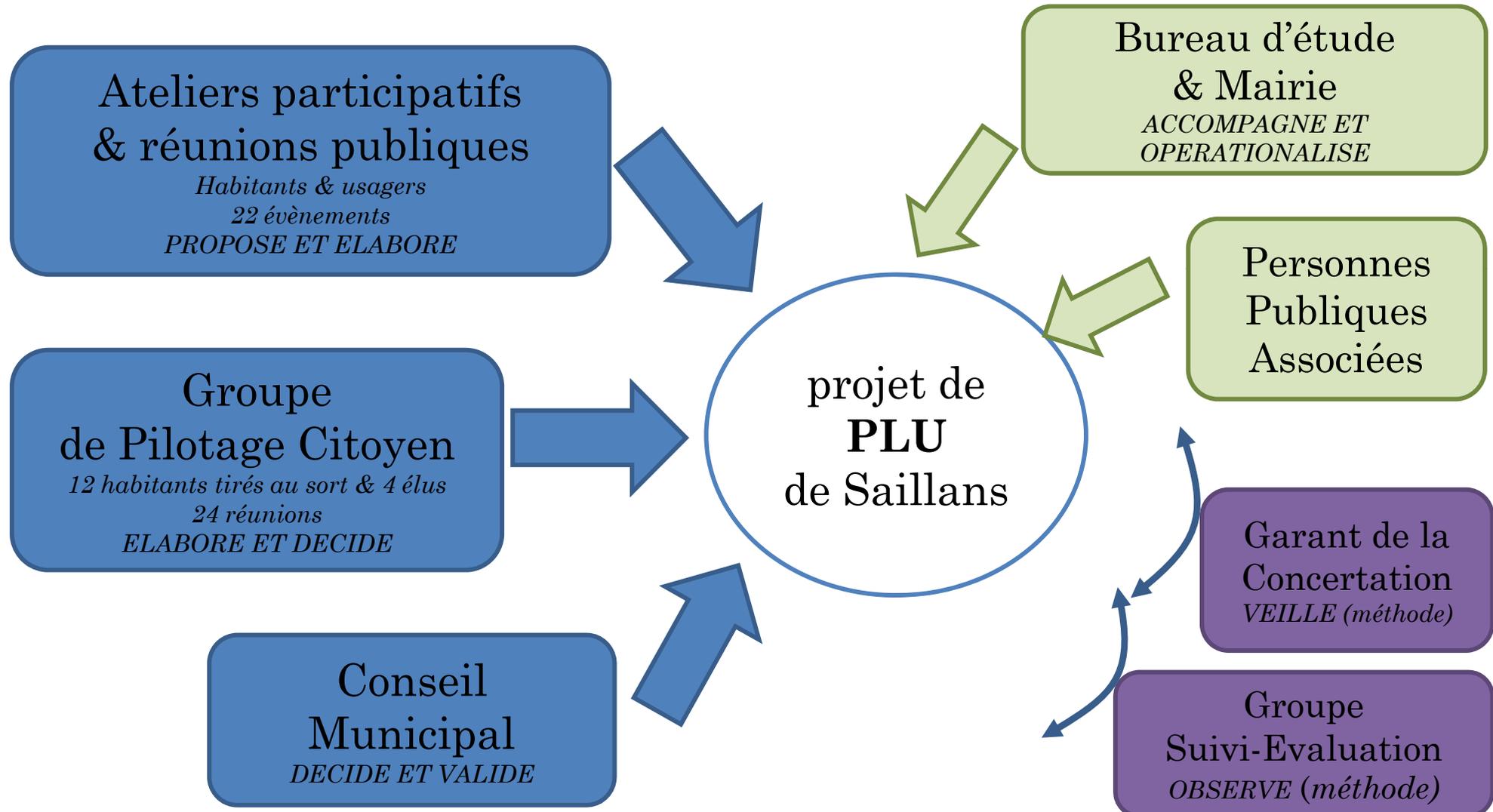


Délibération du 16 septembre 2016 définissant les modalités de concertation :

- Articles dans le bulletin Municipal et sur le site internet de la commune.
- Mise à disposition du public d'un dossier relatif au projet, en mairie, pendant les horaires d'ouverture, actualisé à l'issue des différents phases clés d'élaboration du projet de révision du PLU.
- Tenue d'un registre mis à disposition en mairie, pendant les horaires d'ouverture, permettant au public de formuler ses observations et propositions.
- Organisation d'au moins trois réunions publiques : une réunion au lancement de la révision, une réunion de restitution des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, une réunion avant l'arrêt du PLU
- Organisation d'ateliers participatifs pendant la phase diagnostic.

Le projet de PLU est le fruit des réflexions de :

avec l'appui de :

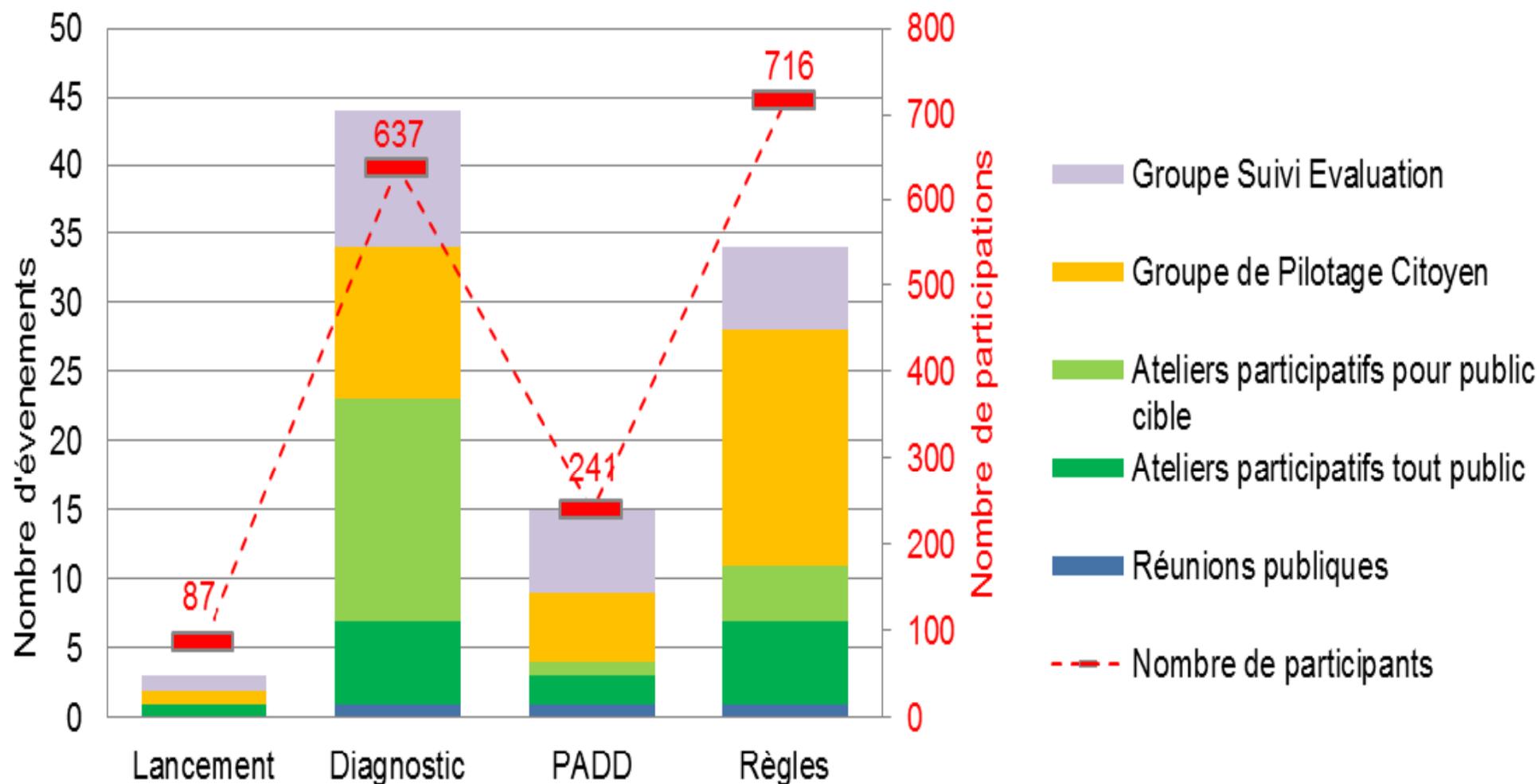


La concertation a notamment été ponctuée par :

- des **articles dans la Lettre Info Municipal** (automne 2017, Hiver 2017, printemps 2018, été 2018, automne 2018, hiver 2018, printemps 2019, été 2019) et sur le site internet de la commune (<http://www.mairiedesaillans26.fr/menu-principal/revision-plu/>.) (74 articles ont été publiés durant l'élaboration du PLU). En outre, un **cahier spécial révision du PLU** de 16 pages a été édité au printemps 2018, pour accompagner la dernière phase d'élaboration du projet et notamment la réunion publique du 15 avril. Il comprenait en particulier la carte de zonage provisoire, et les grandes règles du projet de PLU.
- la mise à disposition du public **d'un dossier relatif au projet**, en mairie, pendant les horaires d'ouverture, actualisé à l'issue des différents phases clés d'élaboration du projet de révision du PLU.
- la tenue **d'un registre mis à disposition en mairie**, pendant les horaires d'ouverture, permettant au public de formuler ses observations et propositions. Au final, 4 avis ont été recensés et pris en compte. Les citoyens pouvaient également écrire à la mairie, par courrier ou mail. Les échanges par courriers ont été nombreux : 60 courriers sont parvenus en mairie, dont 16 en formes de réclamation suite à la publication de la carte de zonage provisoire en avril 2019 (phase règlement).

- l'organisation de **trois réunions publiques** : le 18 octobre 2017 pour le lancement ; le 26 novembre 2018 sur le diagnostic et le PADD ; le 28 mai 2019 sur l'ensemble du projet
- l'organisation **d'un grand débat public qui s'est tenu le 15 avril 2018** et a porté sur le PADD, les grandes règles, le zonage et les OAP.
- l'organisation de **35 autres ateliers participatifs** ouvertes à tous ou dédiés à des publics spécifiques (enfants des écoles, habitants des quartiers, ...), pendant la phase de diagnostic mais également d'élaboration du PADD et des règlements :
 - en phase de lancement : 1 atelier du futur
 - en phase de diagnostic : 1 questionnaire individuel ; 4 ateliers thématiques ; 1 atelier du futur ; ainsi que 3 ateliers avec les agriculteurs ; 3 ateliers scolaires ; 4 ateliers vidéo avec les jeunes ; 5 réunions de quartier (et une de restitution)
 - en phase de PADD : 1 atelier du futur, 1 café d'urbanisme ; ainsi que 1 groupe de travail sur les cabanons
 - en phase de règlements : 2 ateliers du futur, 1 café d'urbanisme, 1 réunion-bilan sur la participation, 1 débat sur les résidences démontables, ainsi que 1 atelier scolaire, 3 groupes de travail (patrimoine, cheminement, transition énergétique)
- l'organisation de **34 réunions du Groupe de Pilotage Citoyen (GPC)** ; ce Groupe étant constitué de 12 citoyens, qui sont été recrutées par tirage au sort sur les listes électorales de Saillans selon les principes d'un panel citoyen et de 4 élus ; ainsi que de 2 agents de la mairie (sans pouvoir de décision)

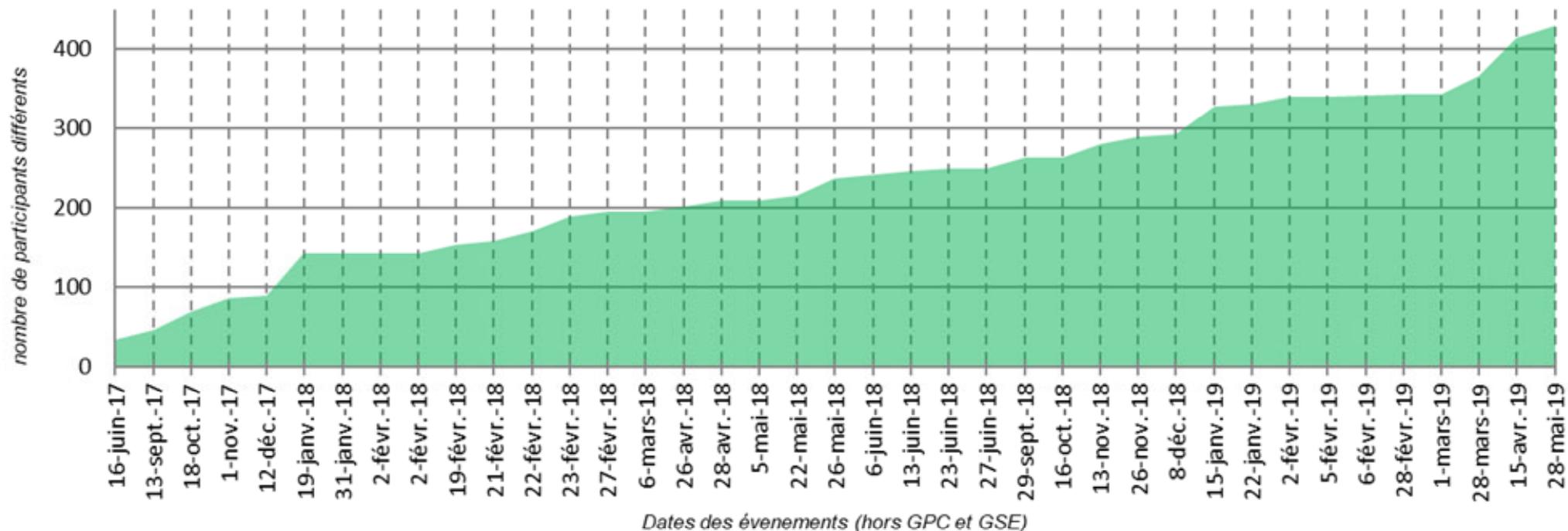
Nombre d'événements et de participations par phase



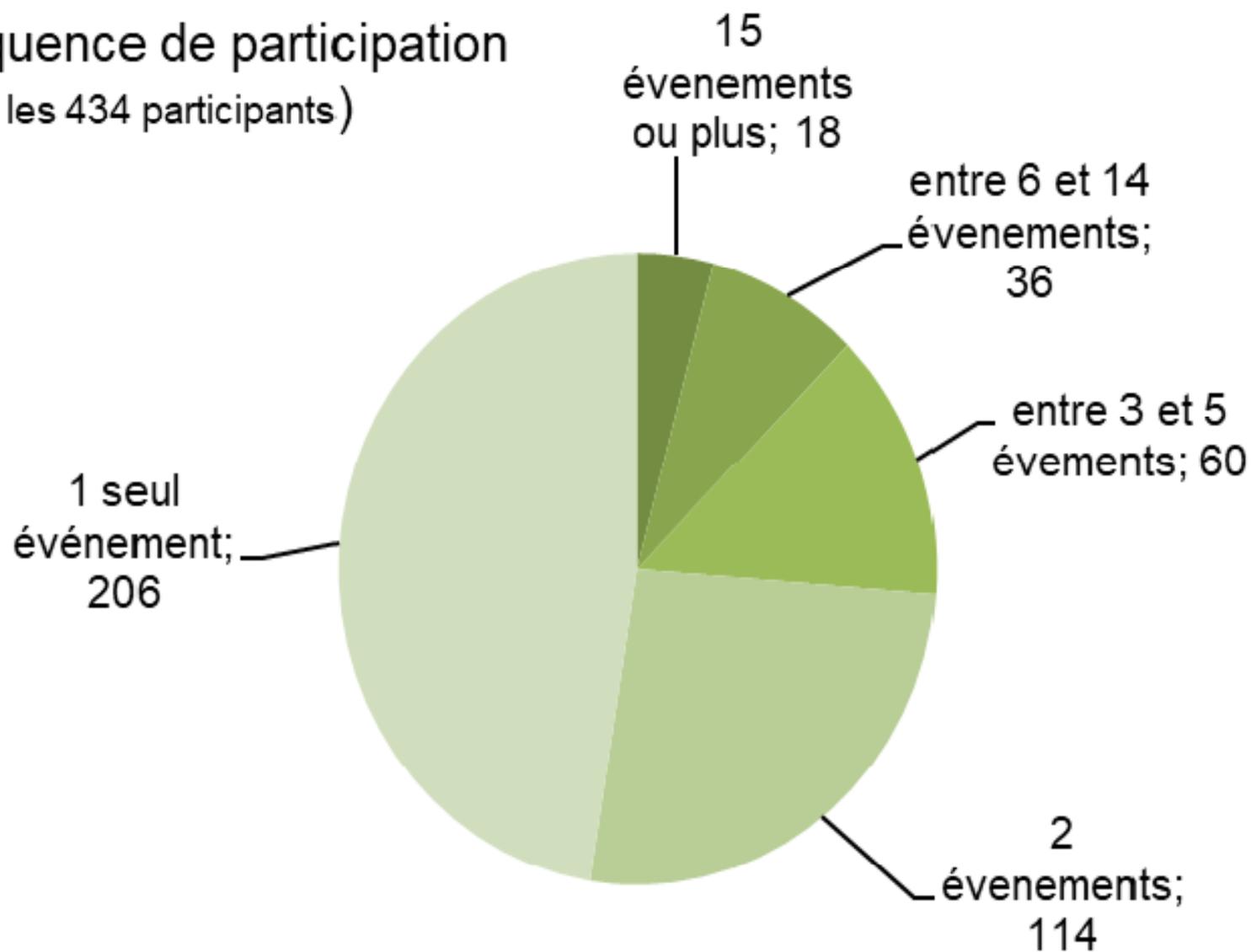
Les chiffres de la participation

- 3 réunions publiques + 1 grand débat public
- 15 ateliers participatifs ouverts à tous
- 21 ateliers pour des publics spécifiques : quartiers, jeunes, GAP, ...
- 34 réunions du Groupe de Pilotage Citoyen
- 434 participants différents
- 1681 participations au total
(chaque participant ayant pu participer plusieurs fois)
- La révision du PLU a bénéficié de l'expertise extérieure de 48 personnes (bureau d'étude, animateurs, intervenants, Personnes Publiques Associées).

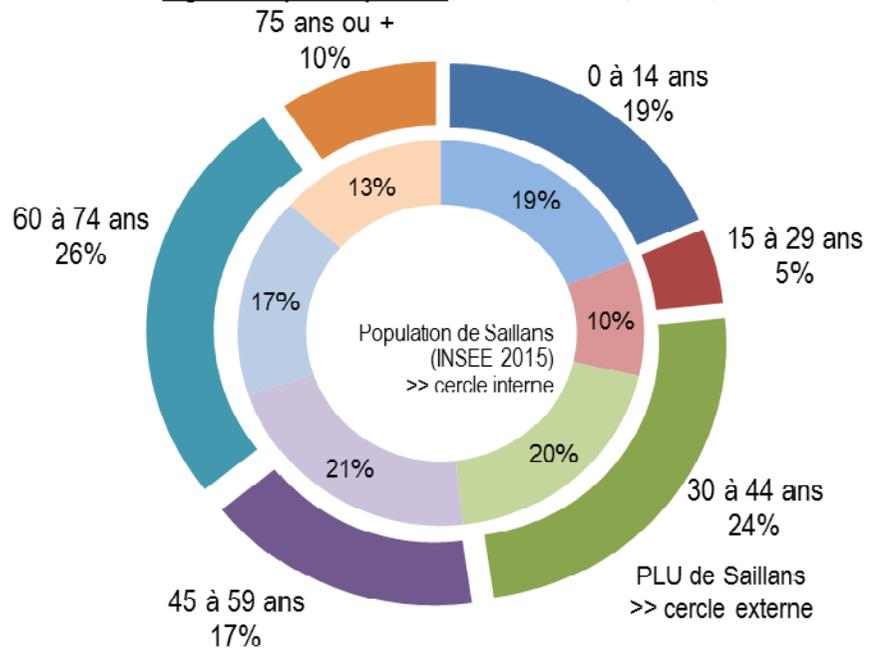
Progression de la participation (participants uniques)



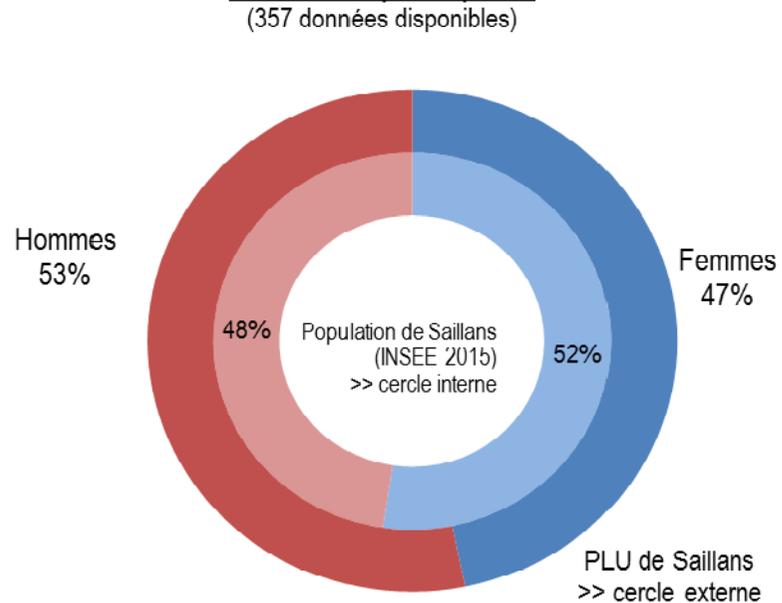
Fréquence de participation (pour les 434 participants)



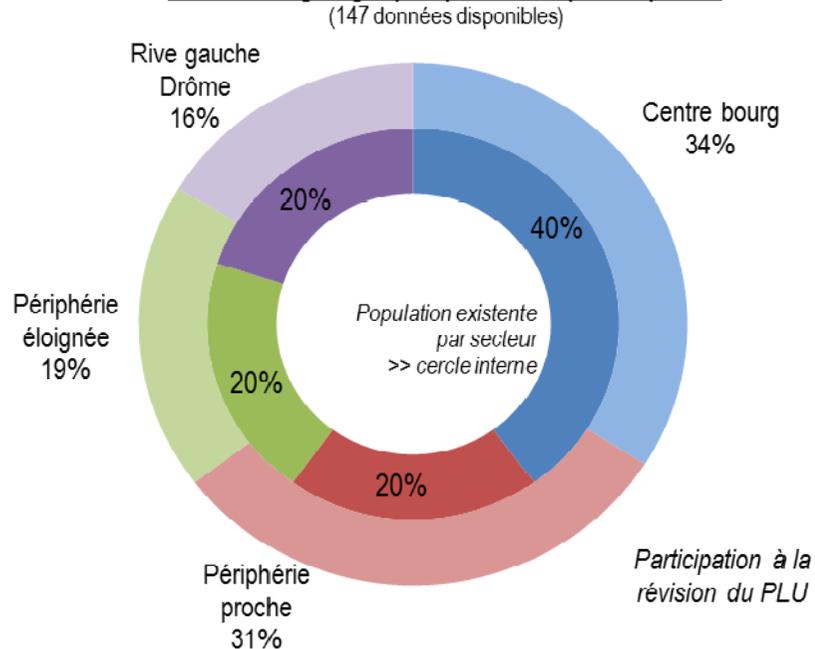
Age des participants (398 données disponibles)



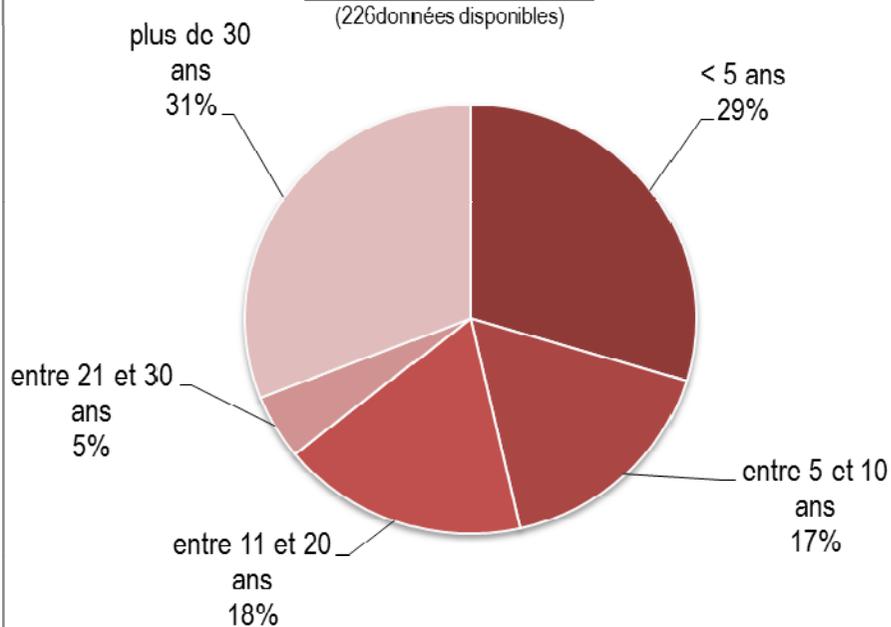
Genre des participants (357 données disponibles)



Secteurs géographiques des participants (147 données disponibles)



Ancienneté à Saillans (226 données disponibles)



Sur l'ensemble des participants
(ayant complété la fiche d'émargement) :

83% des habitants déclarent habiter Saillans

75% posséder leur résidence principale à Saillans.

78% sont propriétaires, mais tous n'habitent pas Saillans.

12% (soit 54 personnes) se déclarent ni habitant, ni propriétaire : ce sont des travailleurs, des habitants de communes voisines, des utilisateurs des écoles, services, commerces, etc .